



Fédération de parents d'élèves

publié le 14/09/2022 - mis à jour le 07/02/2024

Chers parents,

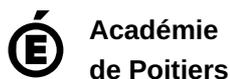
les fédérations de parents d'élèves souhaitent se réunir dans une seule et même association, l'Union Parthenaisienne des Parents d'élèves.

Chacun est invité à rejoindre cette association pour participer à son action. Son rôle est d'informer les familles sur la vie scolaire et les activités d'un établissement, d'organiser des réunions d'information et de proposer certains services à l'attention des parents ou des élèves.

Vous pourrez aussi prendre davantage part à la vie de l'établissement en vous faisant élire parent délégué afin de siéger dans les instances du collège : une voix de parents délégués compte autant que la voix d'un représentant de l'établissement.

En espérant vous compter parmi nous,

Les membres de l'association



Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.